



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Saint-Antoine-de-Tilly, vendredi 6 février 2026

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis quelques jours, plusieurs d'entre vous nous ont fait part de leurs inquiétudes concernant l'augmentation des taxes pour l'année en cours. Voici les points importants de la présentation du budget 2026 qui a été dévoilé lors d'une séance extraordinaire le 15 décembre dernier, afin que vous puissiez voir clairement où va votre argent. La préparation de ce budget a été orientée vers l'avenir de notre municipalité.

Le Conseil municipal a revu les besoins réels, examiné les projets en cours et déterminé les priorités, en visant une communication transparente, une gestion rigoureuse du budget et le respect de la capacité de payer de la population.

Pour bien comprendre la situation, il faut d'abord préciser que la municipalité dispose d'un nouveau rôle d'évaluation pour **2026-2027-2028**, lequel représente une augmentation moyenne de **15,1 %** de la valeur des immeubles.

Voici les grandes lignes du budget 2026 :

1. Les quotes-parts de la MRC totalisent une augmentation de **10,4 %**.
2. La mise à niveau de certaines infrastructures municipales a été prise en compte, puisqu'elles sont vieillissantes.
3. Nous poursuivons aussi la bonification du **parc Madeleine-Boucher** en y ajoutant des infrastructures prévues sur le plan établi depuis deux ans, tout en profitant du maximum de subventions disponibles. D'ailleurs, vous verrez apparaître sur le terrain vague une patinoire permanente, glace en hiver et Dek hockey l'été, ainsi qu'une scène couverte. D'autres projets en cours de développement s'ajouteront également en cours d'année.
4. La réhabilitation du **puits numéro 2** doit être réalisée afin d'en assurer la pérennité.
5. Le **site Web** de la municipalité fera peau neuve pour vous permettre de trouver plus facilement toute l'information nécessaire.
6. Notre patrimoine bénéficiera aussi d'une mise en valeur, notamment avec la restauration de la **chapelle Sainte-Anne**.

7. Les travaux de la **côte des Phares** débuteront au printemps.

Ce ne sont là que quelques-unes des améliorations prévues pour 2026. Je vous invite à consulter la présentation du budget pour plus de détails.

Bien entendu, nous continuons de travailler sans relâche et nous nous sommes engagés à vous tenir informés régulièrement des avancées du dossier de l'eau et des eaux usées, qui demeure prioritaire.

La taxation a été augmentée de **2 %**, pour une hausse totale moyenne de **17,1 %**. Les membres du Conseil municipal ainsi que l'administration ont travaillé afin de limiter cette augmentation tout en respectant les obligations de la municipalité.

Les dernières années ont été marquées par plusieurs changements au sein de la direction générale, de la mairie et du Conseil municipal. Depuis avril dernier, nous déployons de grands efforts pour rétablir le lien de confiance entre la population et ses élues et élus. L'embauche récente d'un nouveau directeur général, **M. Jason Bergeron**, marque une étape importante dans les nouvelles orientations du Conseil municipal, dans le but d'assurer une stabilité administrative et une transition conforme aux meilleures pratiques pour l'avenir de **Saint-Antoine-de-Tilly**.

Nous nous sommes engagés à travailler avec transparence, responsabilité et rigueur. Le budget 2026 reflète notre volonté de préparer l'avenir, de maintenir la qualité de nos services et d'amorcer le développement de notre municipalité.

Merci de votre confiance.

Christian Laroche, Maire et l'équipe du Conseil municipal

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly